

Bien chez Moi

Erilia

LES ACTUS D'ERILIA

ÉDITION MARSEILLE MÉTROPOLE # 3

ENTRE NOUS

Erilia devient société à mission

Quel est notre rôle au sein de la Société ? Après plus de 60 ans d'existence et un profond travail d'introspection, Erilia est devenue la première entreprise sociale pour l'habitat (ESH) à adopter le statut de société à mission. Elle revendique ainsi une vision différente du logement social à travers une raison d'être tournée vers des enjeux économiques, sociétaux et environnementaux : « Nous voulons rendre le logement accessible à tous pour changer la vie et contribuer à l'attractivité des territoires ».

PRÈS DE CHEZ VOUS

Marseille 11^e

Air Bel haut en couleur



Avec le soutien des bailleurs sociaux (Erilia, Logirem et Unicil), l'association ADDAP13 a mené un projet de fresque murale, afin d'embellir le mur de la crèche située

sur des écoles. Réalisée en 5 jours, cette œuvre de 100 m² a mobilisé 4 jeunes volontaires du quartier, aidés par le street artist marseillais Choofy. « Cette fresque valorise Air Bel, mais aussi les jeunes qui l'ont réalisée » souligne Pauline, l'une des éducatrices d'ADDAP13 qui les accompagne dans leur parcours de réinsertion.

Rénovation urbaine : lancement des travaux à Air Bel

Des travaux prioritaires sont en cours pour 245 logements de la résidence Air Bel : remplacement des VMC, des 1400 fenêtres

par du double vitrage, installation de volets roulants... Une question ? Contactez Josepha

Camara de la société Chorus, qui vous accompagne durant les travaux : **06 23 94 37 57 / chorusairbelerilia@gmail.com**. Dans le cadre du programme de rénovation du quartier, la micro-crèche « Bulle d'Alizée » devrait ouvrir ses portes cet été !

Tous les arrondissements

Devenez gestionnaire d'immeubles !

Erilia recrute des gestionnaires d'immeubles. Premiers maillons de la relation avec nos locataires, ces femmes et ces hommes sont

essentiels à la vie de nos résidences. Vous avez le sens du contact ? Vous êtes polyvalent·e et souhaitez vous investir dans un métier qui a du sens ?

Envoyez votre CV et lettre de motivation à **recrutement@erilia.fr**



À VENDRE

Vente HLM : devenez propriétaire !

Vous êtes locataire d'Erilia et souhaitez devenir propriétaire ? Nous vous proposons des logements HLM à vendre. Retrouvez nos offres dans le neuf ou l'ancien sur **www.erilia.fr/acheter-bien-chez-erilia**



À VOUS LA PAROLE !



Depuis 1979, l'association **La Caravelle** veille à la réinsertion sociale des personnes en difficulté. Christophe Magnan, son Directeur Général, et son équipe interviennent au quotidien pour aider les réfugiés, personnes isolées et demandeurs d'asile dans leur recherche d'un logement. Bien habiter est essentiel pour tous, et La Caravelle et Erilia partagent cette

conviction. À Marseille et Aubagne, de nombreux services d'accompagnement à l'hébergement* sont proposés pour lesquels Erilia met à disposition 30 appartements en « bail glissant ». Le principe ? La Caravelle est locataire des logements et y loge des ménages précaires. L'association les prépare ensuite à devenir autonomes : payer son loyer, respecter le voisinage, entretenir son logement... Au bout de 8 mois, le bail glisse et le ménage devient seul locataire d'Erilia. L'association est au cœur

de la réussite de ce projet. D'un côté, elle sécurise le ménage par un accompagnement constant, de l'autre, elle rassure Erilia sur la bonne insertion des locataires au sein de son patrimoine. Depuis 2007, une véritable relation professionnelle et humaine se tisse entre La Caravelle et Erilia, leur permettant d'unir leurs forces pour « Protéger, Accompagner et Héberger les publics les plus fragiles ».

* CHRS, CADA HUDA, CPH soit 105 logements au total



280 gestionnaires d'immeubles à votre écoute

Les gestionnaires d'immeubles d'Erilia sont vos premiers interlocuteurs en cas de besoin. Ils sont à vos côtés pour vous accompagner dans vos démarches ou vous aider lors de problèmes de voisinage. Et ce n'est pas tout ! En plus de coordonner les équipes d'entretien, ils participent aux réunions de chantier, réceptionnent les demandes de logement avant les commissions d'attribution, font visiter les

appartements et réalisent les états des lieux.

Ces femmes et ces hommes de terrain donnent le meilleur d'eux-mêmes pour que tout le monde vive bien ensemble!

Afin de faciliter leurs missions, il est essentiel que tous nos locataires fassent preuve de respect à leur égard, en étant courtois et en appliquant les décisions prises en cas de médiation.

CLAIR ET NET



Sous-location saisonnière : à quels risques je m'expose ?

À l'approche des vacances, il peut être tentant de sous-louer son logement Erilia... Mais cela est interdit par la loi.

La sous-location, c'est quand on loue à une autre personne un logement (entier ou en partie) que l'on loue soi-même à un bailleur.

Que dit la réglementation ?

Seul le propriétaire d'un bien immobilier a le droit de le louer. La sous-location d'un logement social est donc interdite, même pour quelques jours. Des contrôles inopinés sont réalisés.



Pourquoi est-ce si strict ?

Les HLM sont destinés aux personnes aux revenus modestes, et il n'y en a pas assez pour répondre à toutes les demandes. En plus d'être interdit, il est donc malvenu de sous-louer son logement pour en tirer profit.

Quelles sanctions ?

Si le locataire sous-loue illégalement son logement, il risque :

- une résiliation du bail,
- une amende maximale de 9000 €,
- une restitution des loyers perçus.



Une exception à la sous-location

Il est possible de sous-louer une partie de son habitation, si la personne hébergée :

- > a moins de 30 ans (bail d'1 an renouvelable),
- OU
- > a plus de 60 ans,
- OU
- > est handicapée.

Contactez votre agence Erilia pour plus de renseignements.



3 DÉFIS...

simples et bons pour la planète !



Clean Challenge

Une initiative collective et « sportive » pour nettoyer sa résidence en moins d'1h30.



1 déchet par jour

Cap' de vous prendre en photo chaque jour avec un déchet ramassé dans la rue ?



Fill the bottle

Prêt.e à remplir une bouteille en plastique de mégots récoltés dans l'espace public ?

